

« **L'ÉVALUATION** consiste en l'analyse - en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de cohérence, de durabilité et de viabilité - des politiques, des programmes, des projets ou des fonctions, menée en vue d'améliorer la qualité des décisions, de mieux affecter les ressources et de rendre compte au citoyen. Toute évaluation nécessite la collaboration et le dialogue de ses principaux participants, à savoir les mandataires, les évaluateurs, les bénéficiaires des politiques, programmes, projets ou fonctions, ainsi que les parties prenantes, c'est-à-dire les particuliers ou les organismes qui s'intéressent à la politique ou au programme évalué ainsi qu'aux résultats de l'évaluation. »

Charte de la SWEP

Public

Vous êtes un acteur investi dans le secteur public ou non-marchand: coopération au développement, emploi, formation, éducation, recherche, économie, environnement, culture, santé, transport, etc.

Pédagogie

Afin d'ancrer la formation dans la réalité professionnelle, le programme s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives à savoir :

- ✿ des enseignements théoriques ;
- ✿ un apprentissage par projets ou par problèmes ;
- ✿ des simulations ;
- ✿ des débats avec des invités ;
- ✿ des analyses de cas pratiques rencontrés par les participants dans leur activité professionnelle.

De plus, le programme insiste sur une grande interactivité entre les participants et les intervenants. Des contacts privilégiés sont développés lors du séminaire intégratif.

Un travail de fin de formation est réalisé au terme du cursus.

L'objectif poursuivi est de permettre aux participants de développer des évaluations en toute autonomie avec un regard critique, prospectif et inventif.

Objectif

Vous souhaitez occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'évaluations de politiques, de projets et de programmes publics et non-marchands.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- ➔ **gérer des processus de suivi-évaluation ;**
- ➔ **intervenir dans leur conception, leur mise en œuvre ;**
- ➔ **accompagner l'évaluateur et les parties prenantes dans le processus de l'évaluation de façon à en maximiser l'apport en termes de connaissances et de propositions concrètes.**

Conditions d'admission

L'accès à la formation se fait au moyen d'un dossier d'admission qui sera examiné par le Comité directeur de la formation. Au besoin, le Comité directeur pourra avoir un entretien avec le candidat. L'admission est ouverte aux titulaires d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long (ou équivalent). Les candidats non titulaires du diplôme requis peuvent faire valoir leurs années d'expérience utile via la procédure de Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Programme

Le programme du certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques comporte 150 heures de formation et représente un ampleur de 20 crédits ECTS.

Le certificat est composé de

- 6 modules de cours
- un séminaire d'accompagnement du travail de fin de formation
- un séminaire intégratif
- un travail de fin de formation

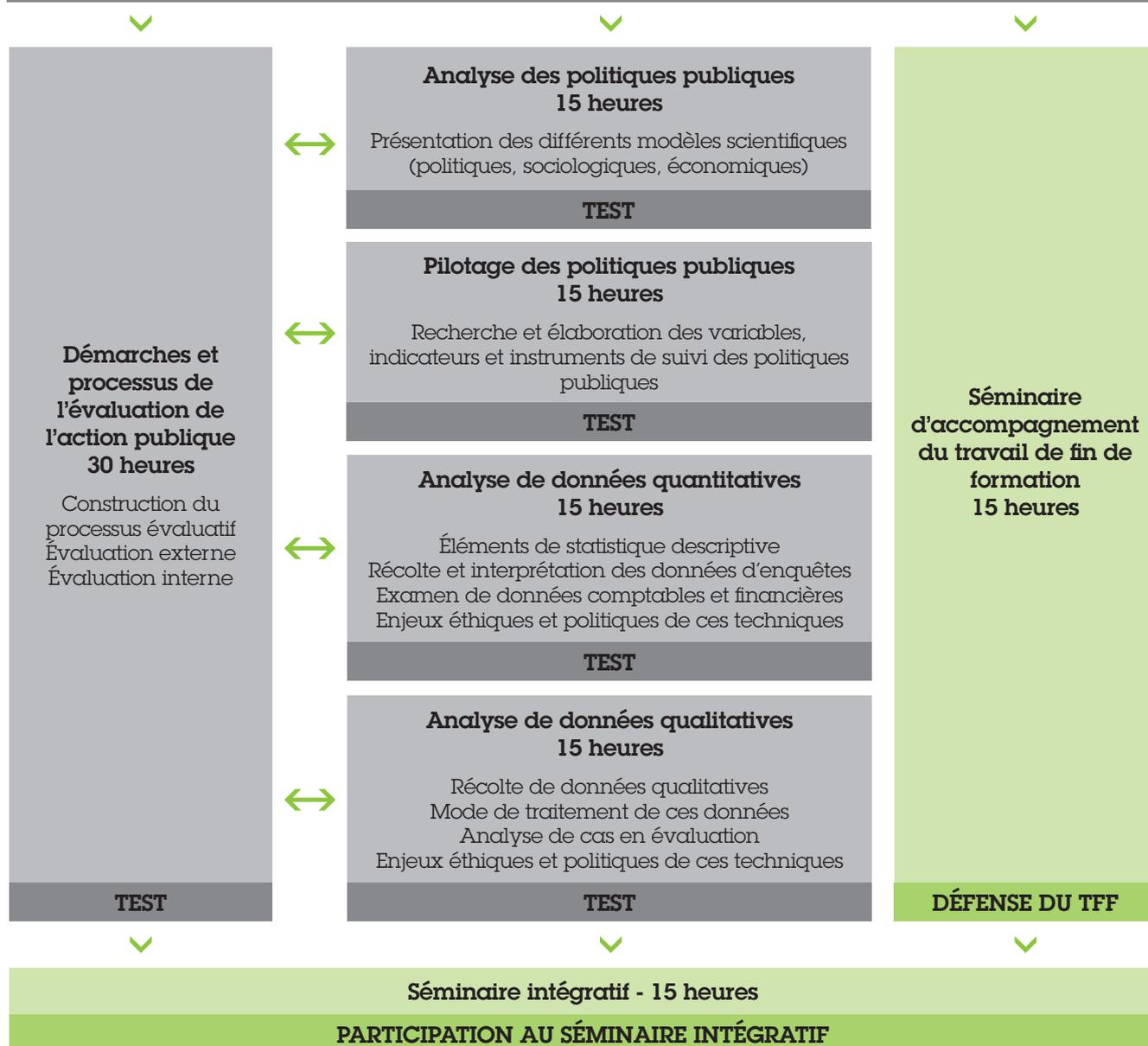
Les atouts

- Un corps professoral constitué d'académiques et de professionnels de haut niveau permettant de garantir la qualité scientifique du programme
- Un partenariat entre quatre institutions universitaires
- Un partage d'expériences et la confrontation des projets avec un panel d'experts de terrain
- Un état d'esprit, une culture de l'évaluation qui perdurera tout au long de votre carrière

Approches de l'évaluation - 30 heures

Genèse de l'évaluation ■ L'évaluation par rapport à d'autres outils ou méthodes de gestion publique
Les objets et les questions d'évaluation ■ L'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques
La culture et l'éthique de l'évaluation

TEST



Le Comité directeur

1. Professeur Luc Albarello : Président du Comité directeur, UCL
2. Monsieur Marc Installé : Vice-Président du Comité directeur, SWEP
3. Professeur Sébastien Brunet : Membre du Comité directeur, ULG
4. Professeur Fabrizio Cantelli : Membre du Comité directeur, ULB
5. Monsieur Jean-Louis Dethier : Membre du Comité directeur, SWEP
6. Professeur Christian de Visscher : Membre du Comité directeur, UCL
7. Professeur Jean-Louis Genard : Membre du Comité directeur, ULB
8. Monsieur Geoffrey Joris : Membre du Comité directeur, ULG
9. Professeur Nathalie Schiffino : Membre du Comité directeur, FUCaM
10. Professeur Alain Schoon : Membre du Comité directeur, FUCaM

L'équipe enseignante est également composée de :

- Académiques des FUCaM, de l'UCL, de l'ULB, de l'ULG.
- Experts associés à la formation continue provenant notamment de la SWEP (Société Wallonne de l'Évaluation et de la Prospective) qui permettront par leur expérience professionnelle d'apporter un regard pratique sur le champ de l'évaluation.

Le certificat interuniversitaire

Les participants qui suivent le programme et réussissent les épreuves d'évaluation de chaque cours se voient délivrer un « Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques ». Celui-ci est assorti de l'octroi de 20 crédits. Ceux-ci peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.



Lieu et calendrier

Le programme se déroule à Louvain-la-Neuve. Les cours s'étalent de février 2011 à décembre 2011 à raison de :

- un vendredi sur deux (de 9 h à 12h45 et de 14 h à 17h45) ;
- un samedi matin par mois ;
- un séminaire intégratif d'un week-end (un vendredi et un samedi) est également prévu.

Inscriptions

Les demandes d'inscription doivent être remplies en ligne ; elles seront examinées par le Comité directeur du programme. Le nombre d'inscrits est limité.

Droits d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 2500 €.

Ce prix couvre le minerval, les notes de cours, la carte d'étudiant, l'accès aux sites et aux infrastructures.

Un système de bourses en collaboration avec la SWEP et des possibilités d'étalement de paiement sont également prévus. Pour plus d'informations :

www.certificat-evaluation.be

En savoir plus ?

- ◆ Site internet de la formation : www.certificat-evaluation.be
- ◆ Courriel : julie.herion@uclouvain.be
- ◆ Téléphone : + 32 10 47 91 23